

beaucoup d'autres réponses du même genre. J'apprécie le geste du député qui garde l'œil ouvert...

M. Fisher: Puis-je poser une question. Le député approuverait-il la Gendarmerie royale si elle fournissait à cette agence reconnue, pour reprendre son expression, une liste des organismes subversifs et lui permettait de la publier, alors que la Gendarmerie, par l'intermédiaire du ministre de la Justice, refuse de reconnaître l'existence d'une telle liste ou du moins refuse de la fournir aux députés? A mon sens, ce n'est pas du tout de cette façon que fonctionne une démocratie.

M. Aiken: Non, je suis loin d'approuver cette manière d'agir si c'est ce qu'on a fait. Je trouverais alors qu'on a fait un mauvais usage d'un organisme comme la GRC. Malheureusement, il ne faut pas s'attendre à ce que l'accusation soit niée ou confirmée.

M. Barnett: Le préopinant me permettrait-il de lui poser une question? Convient-il qu'on devrait nous dire si la GRC fournit à un organisme bénévole des renseignements qu'elle n'est pas prête à communiquer à la Chambre? A mon avis, c'est là le sens réel de la question que pose le représentant de Port-Arthur (M. Fisher). D'après moi, cela n'a rien à voir à ce qu'ont dit le préopinant et le secrétaire parlementaire mais c'est une question fort importante.

M. Aiken: Peut-être cherchons-nous à faire indirectement ce qui ne peut se faire directement. Si quelqu'un faisait inscrire au *Feuilleton* la question suivante: «Quels organismes sont considérés d'orientation communiste et quelles publications sont classées?», je ne pense pas qu'il obtienne une réponse.

M. Fisher: Pour la bonne gouverne du député, je lui dirai que j'ai fait inscrire une telle question au *Feuilleton* depuis plusieurs années et le gouvernement répond toujours qu'il est contraire à ses principes de donner de tels renseignements. Plus d'un ministre de la Justice ont donné la même réponse. En outre, le secrétaire parlementaire l'a confirmée cet après-midi.

M. Aiken: En réponse aux trois dernières questions—loin de moi l'idée de parler jusqu'à la fin de l'heure réservée à la motion—la considération première, dans toute cette affaire, doit être la sécurité de la nation. A mon sens, nous ne pourrions dire à la Gendarmerie comment procéder. Si ces chefs décident de procéder de cette façon, je ne vois pas ce que nous pourrions changer. Si, par exemple, nous demandions au C.I.A. de confirmer ou de nier qu'ils ont eu quelque chose à voir avec le transport par avion d'explosifs à Cuba par les deux Canadiens qui y ont récemment été

arrêtés, je pense que nous n'obtiendrions aucune réponse. En tout cas, je n'en attendrais pas.

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): Dois-je dire qu'il est six heures? Je dois informer la Chambre que l'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est terminée. Avant que j'annonce six heures, la Chambre pourrait-elle se former de nouveau en comité et revenir aux travaux interrompus à cinq heures?

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Batten.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

1. Administration centrale, \$7,648,800.

M. le président suppléant: Vu qu'il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance, suspendue à 6 heures, est reprise à 7 heures.)

Reprise de la séance

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, au moment où la séance a été levée, je parlais de l'admission au sein de l'Organisation des États américains. Je ne veux pas en dire davantage là-dessus, sauf mentionner une plaquette publiée par la commission canado-américaine et qui s'intitule «Le Canada et l'Organisation des États américains». Le ministre est certes au courant de cette plaquette qui énumère les arguments aussi bien pour que contre la participation à cette Organisation.

Bref, les arguments en faveur de la participation sont que le Canada pourrait jouer un rôle positif sur le plan diplomatique dans le monde occidental et avoir des relations commerciales et économiques plus étroites. Ces deux arguments sont irrésistibles. Je l'ai déjà dit, nous avons élargi considérablement, durant notre mandat, nos rapports avec ces pays de l'hémisphère occidental. A l'instar de tous les députés, nous reconnaissons que nous faisons partie de l'hémisphère occidental et que les intérêts des autres pays qui en font partie sont les nôtres.

Par ailleurs, les arguments avancés contre la participation sont, tout d'abord, comme je l'ai déjà signalé, que le Canada se trouverait dans une fausse position. Sur le plan politique, on affirme que le Canada, à cause de ses attaches avec le Commonwealth, serait exclu d'une participation entière. D'aucuns prétendent que cette participation coûterait cher et que nous aurions à supporter un lourd fardeau. En outre, nous nous trouverions entraînés, sur le plan politique, dans tous les désaccords, toutes les difficultés ou